

Bulletin d'inscription et d'adhésion

Stage « Pratique énergétique chinoise pour renforcer les yeux », La Souche

A retourner à : **Violaine LELOUP** - 12 C Chemin du Rey, 07 200 Labégude
v_loup@hotmail.com, 06 17 27 21 17

Réservation obligatoire au plus tard 10 jours avant le stage

Pratique énergétique chinoise pour renforcer les yeux (Qigong des yeux)

Cette pratique énergétique chinoise est reconnue pour améliorer l'acuité visuelle et prévenir le vieillissement des yeux. Elle s'adresse à toutes personnes ayant ou non des problèmes visuels et qui veulent conserver des yeux en bonne santé. Il ne s'agit pas d'une gymnastique ou d'une rééducation oculaire mais d'une pratique debout avec toutes les parties du corps, un travail sur les différents canaux d'énergie en lien avec les yeux, un travail sur le souffle. Cette pratique énergétique est en trois parties, avec dans chacune d'elle, différents exercices (frappes, conduite de l'énergie vers les paumes des mains, connexion des paumes des mains avec les yeux...). Les deux premières parties se pratiquent les yeux ouverts, la dernière partie avec les yeux fermés.

Durant les trois jours de stage : apprentissage et pratique des trois parties de cette pratique énergétique et explications théoriques sur les mouvements en lien avec les canaux d'énergie et les points travaillés. Pratique énergétique transmise par ZHANG Kunlin.

Dates et lieux : 19, 20 et 21 août 2022, Le Violon des Ruisseaux, C. Santin et C. Balmas, La Souche

Tarif :

- 240€ le stage (chèque à l'ordre de "asso. Qingyuanqiao") + 15€ d'adhésion à l'association "Le Violon des ruisseaux" (chèque à l'ordre de "Le Violon des ruisseaux")

NOM : Prénom :

Adresse :

Tel. Domicile : Tel. Portable :

Courriel :

Pour être inscrit officiellement, vous devez faire parvenir avec le bulletin d'inscription un chèque d'un montant de 80€ d'acompte pour l'inscription à l'ordre de "Asso. Qingyuanqiao" et un chèque de 15€ d'adhésion à "Le Violon des ruisseaux", 10 jours avant le début du stage. Vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours après l'envoi du bulletin d'inscription, au-delà l'acompte sera conservé. Dans le cas où le nombre de participants inscrits à ce stage serait insuffisant, nous nous réservons le droit de l'annuler. Vous seriez alors intégralement remboursé.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions d'inscription et en accepter les modalités.

Fait à, le

Mention manuscrite : Lu et approuvé

Signature